



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL

Qualité, Vitalité & Performance



NÉTIQUETTE

Date de création : 21 mai 2024

Que ce soit sur notre site Web, nos médias sociaux ou sur toute autre plateforme numérique, la Municipalité de Saint-Paul apprécie de connaître le point de vue des citoyens et citoyennes via des commentaires et/ou réactions, et ce, peu importe le sujet.

Voici quelques informations utiles ainsi que diverses consignes afin d'assurer un environnement de discussion respectueux et une expérience agréable au maximum d'utilisateurs.

Ces consignes s'appliquent à la page Facebook de la Municipalité de Saint-Paul ainsi qu'à tous les futurs comptes de médias sociaux de la Municipalité. L'utilisation de nos plateformes d'échange sur les médias sociaux inclut l'acceptation des présentes conditions et le respect de la nétiquette.

Le monde des technologies et des médias sociaux évoluant rapidement, nous nous réservons le droit de modifier les conditions et la nétiquette en tout temps et sans préavis. Par conséquent, vous êtes donc invités à consulter cette page régulièrement.

Signalement et requêtes

Bien que la Municipalité de Saint-Paul s'engage à prendre connaissance des commentaires et des messages durant les heures d'ouverture de la Mairie, toute requête ou tout signalement doivent être acheminés à la réception de la Mairie au info@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 220, ou, si votre sujet touche la sécurité, aux services d'urgence.

Veuillez aussi noter que les comptes de médias sociaux ne sont pas surveillés en tout temps. Par conséquent, toute situation d'urgence doit être communiquée au 9-1-1.

Recommandations

Lorsque les utilisateurs publient sur une des plateformes de la Municipalité, ils sont invités à :

- Faire preuve de courtoisie et de respect.
- Être pertinent en veillant à ne pas s'écarter du sujet et en évitant de publier le même contenu à répétition.
- Éviter l'utilisation des majuscules. Les messages composés entièrement de majuscules sont considérés comme des cris. Un commentaire sera tout aussi valable et beaucoup plus agréable à lire s'il est écrit en minuscules.
- Respecter la vie privée des autres en n'incluant aucun renseignement personnel (comme un numéro de téléphone ou une adresse de courriel) dans leur contenu.
- Vérifier s'ils ont le consentement des gens qui apparaissent dans les photos et/ou vidéos publiées.
- S'exprimer préférablement en français.

Commentaires



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL

Qualité, Vitalité & Performance



- La Municipalité de Saint-Paul n'accepte aucune forme de publicité, de sollicitation ou de promotion.
- Les commentaires de type suivants ne sont pas tolérés et pourraient être supprimés sans préavis :
 - Jugés diffamatoires
 - Jugés haineux
 - Porteurs de harcèlement, d'insultes, de menaces ou d'attaques personnelles
 - Jugés racistes
 - Jugés xénophobes
 - Jugés homophobes
 - Jugés sexistes
 - Jugés vulgaires, obscènes ou sexuellement explicites
 - Qui font référence à de fausses informations ou qui incitent à des activités illégales
 - Hors sujet
 - Inappropriés envers un parti politique, ses représentants, ainsi que les autorités de la Municipalité de Saint-Paul
 - Répétés inutilement ou excessivement
 - Contenu visant à promouvoir ou à discréditer un parti politique, ses représentants ou les autorités de la Municipalité de Saint-Paul
 - Hyperliens de nature commerciale ou publicitaire

Responsabilités

- La Municipalité de Saint-Paul :
 - Prend connaissance des commentaires et des messages sur les heures de bureau, mais ne s'engage pas à répondre à l'ensemble des contenus publiés.
 - Peut relayer ou partager de l'information émise par d'autres comptes de médias sociaux. Elle n'endosse néanmoins pas l'entièreté des contenus publiés par ces médias et ne se porte pas garante de l'exactitude de l'information qu'ils publient ou relaient.
 - N'est pas responsable des commentaires, des opinions et des contenus publiés par les usagers.
 - Encourage les utilisateurs à ne pas publier des informations personnelles sur eux-mêmes ou sur une autre personne, puisque tout commentaire est public.
- Le fait que la Municipalité suive un compte ne signifie pas qu'elle appuie ou approuve les propos et les activités des utilisateurs concernés.

Respect de la vie privée et droits d'auteurs

- La Municipalité de Saint-Paul interdit toute usurpation d'identité pour les fins de vos échanges sur cette page ou de faire de fausses représentations quant à votre propre identité.
- La Municipalité de Saint-Paul demande de respecter les droits d'auteur.
- La Municipalité de Saint-Paul ne divulgue pas les renseignements personnels qu'elle pourrait recueillir ou recevoir.
- En écrivant sur une des plateformes numériques de la Municipalité de Saint-Paul réservées à la discussion, l'utilisateur comprend que ses commentaires deviennent publics pour une période indéfinie et peuvent être indexés par les moteurs de recherche d'Internet.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL

Qualité, Vitalité & Performance



En contrevenant à l'une ou l'autre de ces conditions, votre contenu pourrait être supprimé et un signalement à la plateforme serait signalé.

La Municipalité de Saint-Paul se réserve le droit de modifier ces conditions d'utilisation et cette nétiquette en tout temps, sans préavis.